

# CAUX-INFO

[www.caux.fr](http://www.caux.fr)



AVRIL 2021 - N° 149

- ➡ VOTRE SÉCURITÉ [ PAGE 3 ]
- ➡ VOTRE CADRE DE VIE [ PAGE 6 ]
- ➡ DU NOUVEAU DANS LE PÉRISCOLAIRE [ PAGE 8 ]
- ➡ À LA RENCONTRE DE MATTHEW SHARP [ PAGE 20 ]

## Jean-Charles DESPLAN

### Maire de Caux



# Croire en demain

Notre vignoble caussinard, comme dans de nombreuses autres communes du département, n'a pas résisté aux températures négatives de la nuit du 7 au 8 avril 2021.

Les pertes de récolte sur le village sont très importantes et pour l'année prochaine on sait déjà que les rendements seront faibles.

C'est un sinistre national pour l'agriculture.

Le gel a sévi comme rarement auparavant tant par son intensité que par son étendue sur le territoire français. J'ai immédiatement écrit à M. le sous-préfet de l'Hérault, à nos sénateurs et à la chambre d'agriculture de l'Hérault pour signifier les consé-

quences catastrophiques de cet épisode de gel. Force est de constater que nos représentants départementaux, régionaux et nationaux ainsi que l'agglo CAHM se sont mobilisés comme jamais pour demander au gouvernement d'agir vite et fort. Monsieur le Premier ministre, Jean Castex, s'est d'ailleurs rendu à Montagnac le 17 avril : « Je suis venu annoncer un effort tout à fait significatif de l'État à hauteur de un milliard d'euros. À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles ».

Nous espérons que nos viticulteurs et vignerons feront face à cette catastrophe et qu'ils s'en relèveront. Qu'ils

sachent que la municipalité est à leurs côtés.

Le conseil municipal, dans sa séance du 16 avril, a adopté le Compte Administratif

2020 à l'unanimité et le Budget Primitif 2021 à l'unanimité moins une abstention. Ce budget s'élève à 4 551 743,94 € dont 2 073 668,47 € au titre de la section de fonctionnement et 2 478 075,47 € pour celle d'investissement.

Fidèles à nos engagements, nous continuons notre action en faveur de la petite enfance avec notamment la création du service d'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) et l'embauche au 19/04/2021 d'une directrice, Madame Delphine Salvador, à laquelle je souhaite la bienvenue.

Pour un meilleur confort des élèves durant le temps du repas, la cantine sera agrandie dans quelques mois.

Parmi nos autres projets, nous allons poursuivre l'adaptation de l'éclairage public afin de réduire les coûts de consommation etachever le programme de vidéoprotection avec un périmètre surveillé étendu.

Concernant le cadre de vie, nous priorisons les aménagements d'entrées de ville avec le démarrage de la première tranche des travaux avenue Jean Jaurès et avenue de Neffiès, la sécurisation des voies par des cheminement piétonniers, la couverture de caniveaux, la poursuite des travaux du chemin du Serre et la première tranche du programme triennal de réfection des chemins ruraux.

Un an après le début de la pandémie de la Covid-19, notre planète vit toujours sous les méfaits du coronavirus et au rythme des règles sanitaires édictées périodiquement par le gouvernement.

Nous ne savons pas de quelle liberté nous pourrons jouir dans les mois prochains.

D'ores et déjà, notre fête locale de Pentecôte a dû être annulée et quant aux animations estivales, les décisions seront prises au mois de juin.

C'est par une information réjouissante que je termine ce mot en vous annonçant que le moulin à vent va passer dans le patrimoine communal.

Le conseil municipal a voté son acquisition à l'unanimité, et avec enthousiasme, lors de sa dernière séance.

Nous allons travailler sur la restauration des bâtiments ainsi que sur l'aménagement de ce site dont je sais qu'il est cher au cœur des Caussinards.

## NOTRE VIGNOBLE SINISTRÉ PAR LE GEL

L'épisode de gel du 8 avril a été très important sur l'ensemble du département et dans plusieurs régions françaises et a affecté la quasi-totalité des productions agricoles. Afin de recenser l'ensemble des dégâts, un questionnaire a été mis en ligne par la chambre d'agriculture de l'Hérault : [herault.chambre-agriculture.fr](http://herault.chambre-agriculture.fr)

Il est essentiel que tous les agriculteurs sinistrés y apportent leur contribution. Ce recensement permettra le déclenchement des mesures d'aides de l'État. Sur Caux on estime à plus de 70% les parcelles de vigne gelées (il a fait jusqu'à -5° dans les bas-fonds).



# Toujours soucieux de votre sécurité

## City park



## Cheminement piéton



## Éclairage



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

## ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est ouvert à tous les Caussinards. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements auront lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h. Noter S. V. P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au : 09 70 82 01 55

## INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07 [mairie@caux.fr](mailto:mairie@caux.fr)
- **Police Municipale** 04 67 00 58 27
- **SAMU 15**
- **Gendarmerie** 17
- **Pompiers Pézenas** 18
- **Pharmacie** 04 67 98 48 57
- **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
- **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
- **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
- **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
- **Docteur Rémi Pichon** 06 40 59 91 42
- **Banque Postale** 04 67 98 86 36  
Ouvert lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h. Mardi de 9h à 11h45. Fermé le samedi.

## CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.



## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 14h à 18h30
- Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

04 67 09 38 98

[www.mediatheque.cahm.net](http://www.mediatheque.cahm.net)  
Médiathèque Intercommunale  
François Rabelais

## RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes gens nés en : avril, mai et juin 2005, les inscriptions sont prises en Mairie du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2021 ; veuillez vous munir du livret de famille.

## >>>>> OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Le feu de forêt est une préoccupation omniprésente dans la région méditerranéenne. Notre commune n'échappe pas à la règle et il convient de se prémunir contre les incendies qui voudraient menacer les habitations ou ceux induits par les habitants eux-mêmes. Pour limiter les dommages que pourrait causer le feu à notre patrimoine, le code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres à débroussailler et à maintenir en état leurs parcelles. Chaque administré concerné a reçu un courrier mentionnant leurs parcelles à risque. Nous comptons sur votre coopération.



## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault  
04 67 25 28 29



## NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée  
07 87 62 36 81

Toujours soucieux de votre sécurité

### Entrée cimetière



Le seuil très endommagé a été rebâti avec des pierres de taille.

### Assistance



Afin de respecter les consignes gouvernementales, mais surtout pour vous sécuriser, deux défibrillateurs ont été installés. Un, placé en accès libre dans un coffret de protection devant le poste de la Police Municipale et l'autre dans la salle du peuple. Si vous portez assistance à une personne qui fait un malaiseappelez immédiatement le SAMU par le 15. Il vous guidera dans votre intervention.

L'entraide n'est pas un vain mot !

### Accès sécurisé



Sécurisation de l'entrée de l'ancien stade et du jardin public côté rue Pierre Pascal



## Pluvial



L'équipe technique a effectué de gros travaux pour améliorer l'écoulement des pluvial du chemin de Lambeyran et de l'avenue Fauville en Caux. Les propriétaires adjacents doivent de leurs côtés nettoyer leurs fossés.

Rue du calvaire, réparation de la grille avaloir des eaux de pluie.

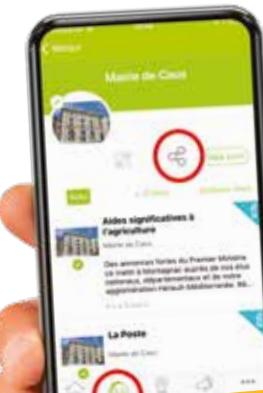


## Entrée de Ville



Le panneau d'entrée d'agglomération sur la route de Fontès a été déplacé, la limitation de vitesse est donc de 50 km/h, soyez prudents et vigilants à proximité de l'accès au nouveau lotissement « Le Clos Marie ».

## Communication



Pour partager et inviter vos proches à installer l'application via mail, sms, facebook

- > Au 18 avril, nous comptons déjà 731 abonnés, l'objectif 1 000 est atteignable !
- > Parlez-en autour de vous, partagez l'application !
- > Pensez à activer les notifications, en plus de la pastille rouge vous serez alertés à chaque nouveau message reçu.
- > N'oubliez pas aussi de « cliquer » sur le message afin de découvrir la suite du texte (...) ou une affiche ou une photo.

**NOUVEAU**  
illiwap  
À télécharger sur  
votre téléphone

GRATUIT TOUTES LES INFOS SUR CAUX

Savez l'actualité du village sur votre téléphone en temps réel avec l'application ILLIWAP (Actualités, événements, réseaux, accès, messages...) et en plus, faire de petites réservations, etc. Recevez toutes les infos de la commune de Caux directement sur votre téléphone en plusieurs étapes !

1 - Téléchargez l'application ILLIWAP

INSTANTANÉE,  
GRATUIT,  
SANS INSSCRIPTION  
Plus de 1000  
sites de médias,  
actualités, forums  
et communautés



2 - Recherchez la commune ou + station

Recherchez Caux dans la barre de recherche ou + recherchez +



3 - Sélectionnez la commune ou + station

Choisissez la commune ou + station que vous recevez  
réceptionnez directement dans le fil d'actualités  
de votre application préférée 100% gratuits



Pensez  
à partager  
l'application  
avec vos proches !

# Toujours soucieux de votre cadre de vie

## Grands travaux



Messieurs Barba et Blaya, responsables des espaces verts de la CAHM, sont venus récemment en visite pour réfléchir avec les élus sur les besoins de la commune : plantations, tailles, entretiens... Des réunions sont prévues chaque trimestre sur le terrain.

## Voirie



L'administration a demandé à ce que toutes les habitations de la commune soient numérotées. Pour cette raison les habitants de nos campagnes se sont vus attribuer un nom de rue ou de chemin ainsi qu'un numéro. Des plaques ont été posées sur plusieurs chemins ruraux. L'administration enverra un courrier de notification de la nouvelle adresse du domicile ou de la dépendance.

## Pompe à eau



Afin de faciliter les travaux de maçonnerie, les services techniques se sont vus doter d'un malaxeur de béton adaptable au tractopelle.

La première utilisation s'est faite au boulodrome pour édifier un muret devant la buvette.

## Maçonnerie



À l'initiative des Amis du clocher, la pompe à eau utilisée à l'époque par nos viticulteurs a été réinstallée à l'angle de l'avenue de Mougères et de la rue du Calvaire. Les services techniques ont assuré la peinture et la mise en place.

## Restauration



Restauration du bas de la façade de la Mairie

## Embellissement



Remplacement des jardinières place de l'église et rue de la foire.

Le bien vivre dans nos écoles

## Le périscolaire

Notre attention de tous les jours



Conscient de l'importance et du rôle social du périscolaire, l'équipe municipale, devant les difficultés rencontrées, s'est engagée résolument depuis sa prise de fonction, avec l'appui du personnel et de professionnels, dans l'adaptation des activités périscolaires (temps de garderie, cantine, mercredi en période scolaire).

### QU'AVONS-NOUS PRÉVU DANS CE CADRE À CE JOUR ? OÙ EN SOMMES-NOUS

► En premier lieu, afin de renforcer le professionnalisme de nos équipes, une action de formation à l'animation a été engagée.

Ont été inscrits au BAFA en février 2021 sept agents communaux volontaires qui, dès leur retour, ont eu à cœur de mettre en œuvre les techniques acquises pour faire du temps périscolaire, des temps forts d'échange avec les enfants autour d'activités.

► En second lieu, dans la perspective de l'ouverture à la rentrée 2021/2022 d'un Accueil de Loisirs Périscolaire

(ALP), a été lancé le recrutement d'un directeur.

Nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de **Delphine Salvador** (photo ci-dessus) qui a pris ses fonctions le 19 avril pour préparer cette ouverture, notamment l'obtention des autorisations administratives nécessaires et mise en place du projet éducatif et pédagogique en liaison avec les élus, les professeurs et parents d'élèves afin de répondre aux besoins/attentes des enfants.

► Parallèlement nous avons fait procéder à l'insonorisation des salles de restauration. Un projet d'agrandissement est prévu au budget 2021 qui permettra de doubler la capacité d'accueil actuelle.

Nous tenons ici à remercier tous ceux et celles qui nous accompagnent dans cette démarche de qualité, gage de bien-être pour nos enfants, et vous tiendrons informés de l'avancement de notre action sur les mois à venir.



# Session 1 BAFA

## 21 > 28 février 2021



### « LES FADAS DU BAFA »

Une bonne partie des agents communaux (cantine, garderie et ménage) s'est retrouvée au lycée La Condamine de Pézenas pour débuter la première session du BAFA dans une très bonne ambiance qui nous a permis de resserrer les liens de l'équipe avec des super formateurs qui ont su nous faire partager leurs expériences en tant qu'animateurs, éducateurs.

C'est avec un grand succès que cette première session a été validée par toute l'équipe. Depuis la rentrée des vacances scolaires de février nous avons mis en pratique « animations, jeux et chants » et les enfants apprécient, ils sont plus apaisés.

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (en accueil collectif de mineurs)

## Action socio culturelle enfance

Pour rappel, dans le cadre de son action socio culturelle, le conseil municipal dans sa séance du 30 octobre 2020 a accordé une participation financière de 10 € par journée et par enfant habitant Caux, fréquentant un accueil de loisirs, sans justificatif de ressources et sans limitation du nombre de journées.

Pour en bénéficier, l'élève doit être scolarisé de la première année de maternelle à celle du CM2 (dernières vacances d'été comprises). La participation municipale est versée à chaque famille, sur présentation des justificatifs comptables à l'issue du séjour. La prise d'effet court depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020. De plus, une aide sociale complémentaire peut être accordée, après étude, par le CCAS.



La Municipalité a eu le plaisir d'offrir deux masques de protection taille « enfant » catégorie 1 à chaque élève de l'école Marcel Pagnol. Ils ont été distribués jeudi 11 février dans les classes par les institutrices, que nous remercions. Les masques peuvent être lavés jusqu'à 50 fois. Merci de respecter les règles d'utilisation et de lavage figurant sur la pochette.

## Écoles et Médiathèque



### GRANDE LESSIVE À LA MÉDIATHÈQUE DE CAUX !

La « Grande lessive » est le titre d'une installation d'art éphémère, collective et désormais planétaire créée par la plasticienne française Joëlle Gonthier en 2006.

Son objectif est de promouvoir la pratique et l'enseignement artistique, là où quelqu'un décide de la faire exister, tout en développant le lien social. Elle se déploie deux fois par an, en reprenant le rythme de la pratique ancestrale de la lessive qui réunissait autour d'un même point d'eau les habitants d'un quartier ou d'un village.

Le dispositif se veut simple et fédérateur. Le point de départ est un même projet : celui d'exposer ensemble des réalisations contribuant à une installation artistique éphémère sur un thème commun (en 2021, le thème est « les jardins suspendus ») et dans le respect de contraintes communes : un même format (A4) choisi pour son caractère universel, un même dispositif d'accrochage (fil et pince à linge en bois) et un même jour d'exposition (un mardi de mars, puis d'octobre).

Cette année, à Caux, des enseignants des écoles « Lou Pitchounets » (classe de GS) & « Marcel Pagnol » (classe de CP) se sont emparés du projet et nous avons dès lors (d'un commun accord) décidé d'en exposer ensuite les réalisations derrière les vitres de notre médiathèque, permettant ainsi aux parents et grands-parents comme aux simples curieux de venir en admirer les résultats à partir de la cour (respectant ainsi les indispensables gestes et distances barrières actuelles).

# Au conseil

## PRÉSENTS

Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilynne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE, Julie RIVIÈRE (20 présents).

**Procurations :** Jean-Charles DESPLAN à Michel CARRIÈRE, Gil GEORGERENS à Jean-Michel CAVALLER, Christophe CANAC à Claude SIGNORET (3) (23 votants)

**Secrétaire de séance :** Michel CARRIÈRE

Mme Françoise QUEUX excuse M. Jean-Charles DESPLAN, empêché.

I La prochaine séance du Conseil est envisagée au vendredi 29 janvier 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.

I Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 30 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité après prise en compte de précisions quant aux présents et fautes de frappe des noms propres et sigles.

## I - ACTIONS ÉCONOMIQUES FACE À LA COVID 19 - NOËL & CAUX

Afin de répondre aux difficultés économiques rencontrées par les commerçants du village dont les restaurateurs et pour compenser l'annulation du repas des aînés, sont mis en place un repas à emporter pour nos séniors et une tombola liée aux achats effectués dans le commerce local. Une animation sonore et une décoration des vitrines viennent égayer le tout durant cette période des fêtes de fin d'année. L'engagement total avoisine les huit mille euros.

*Vote pour unanime*

## II - BAUX COMMERCIAUX

Touchés par la crise économique liée à la crise sanitaire du coronavirus, le café - restaurant « Le Rex », les associations « Tout pour la famille » et « Le Ren'art » sont exonérés de baux professionnels durant les deux mois de novembre et de décembre 2020.

*Vote pour unanime par 22 voix après que Sandrine MORENO s'est retirée*

## III - ASSOCIATIONS PARTENAIRES PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une subvention de 150 € est accordée à la « Prévention routière ». Mme Chantal ASTRUC, déléguée municipale à cet organisme, et Mme Nicole SAUSSOL, déléguée aux affaires scolaires, indiquent que des actions peuvent être menées au sein des écoles.



*Vote pour 21 voix*

*Deux abstentions (Mary-Claude VIRGILE : « car ne s'occupe de rien ». Bernard JAURION : « si tu veux des sous, viens les chercher à Caux »).*

## IV - SECOURS CATHOLIQUE

Une subvention de 250 € est accordée au « Secours Catholique ». Mme Mary-Claude VIRGILE, Vice-Présidente, et Mme Nicole SAUSSOL, membre du CCAS, indiquent que cette association caritative aide les familles de Caux en difficulté par des bons - chèques d'une valeur de 50 € et 100 €.

*Vote pour 22 voix*

*Une voix contre (Cécile MOREAU : « au nom de la laïcité »).*

## V - ABEILLES ENVIRONNEMENT ÉCOLOGIE

Une subvention de 150 € est accordée à l'association « Abeilles Environnement Écologie » qui a dû déplacer son équipe d'apiculteurs deux fois pour anéantir un essaim de frelons asiatiques nichant sous le hangar des anciens ateliers municipaux. L'intervention à deux reprises d'une entreprise privée aurait coûté bien plus cher.

*Vote pour 22 voix*

*Une abstention (Bernard JAURION : toujours pour la même raison : « si tu veux des sous, viens les chercher à Caux ».).*

## VI - AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Une subvention de 250 € est accordée à « l'Amicale des sapeurs-pompiers » qui ne peut pas organiser sa tournée de distribution des calendriers 2021 pour cause de Covid-19.

*Vote pour unanime par 22 voix après que Baptiste DAYRE s'est retiré*

## VII - RESSOURCES HUMAINES COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Après avis favorable du Comité Technique (CT), est confirmée une adhésion au groupement de commandes du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG34) en vue de participer à la commande publique pour l'étude d'une complémentaire santé, sans engagement d'y souscrire.

*Vote pour unanime*

## VIII - RETRAIT DU COMITÉ DES ŒUVRES SOCIALES

À la demande unanime des agents municipaux, est approuvé le retrait dès 2021 du Comité des Œuvres Sociales mis en place par le CDG34 car très peu d'agents en bénéficient. Ils souhaitent que soit reportée la cotisation ainsi récupérée dans le cadre du régime indemnitaire.

*Vote pour unanime*

## IX - LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

Sur proposition du CDG34 lors des réunions de cet automne 2020, sont mises en place les Lignes Directrices de Gestion (LDG) issues du Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale (CSFPT). Il s'agit d'une nouvelle mesure émanant du décret du 29 novembre 2019. En ce début de mandat, elles portent sur une stratégie pluriannuelle 2020/2026 en matière de formation, de temps et conditions de travail, d'égalité professionnelle, d'avancements et promotions. Là également, le Comité Technique est saisi.

*Vote pour unanime*

## X - VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le syndicat mixte d'électrification Hérault Énergies crée un groupement de commandes en vue d'une consultation pour une commande publique de véhicules électriques. Sans engagement ni obligation d'acheter, il est décidé de participer à cette consultation car sans cela, aucune acquisition ultérieure ne pourra être retenue une fois le marché attribué.

*Vote pour unanime*

## XI - BÂTIMENTS, VOIES ET RÉSEAUX BASSIN VERSANT FLEUVE HÉRault

M. Bernard JAURION donne lecture de la note adressée par le Syndicat Mixte du Fleuve Hérault relative à la gestion de son bassin versant. Est proposée une convention pour dix années visant à la pose par ledit syndicat de repères des niveaux d'eau sur Peyne, affluent de l'Hérault, au gué de Mougères. La commune en a l'entretien.

*Vote pour unanime*

## XII - REVÊTEMENT DES CHEMINS RURAUX

M. Laurent COMBES expose la demande de subvention que va déposer la commune auprès du Conseil Départemental dans le cadre d'une campagne en trois



## Modification du PLU

Par arrêté municipal du 27 février 2021, M. Le Maire a prescrit la modification no 3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).



## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Les élections auront lieu les 20 et 27 juin.

Les inscriptions sur les listes électorales peuvent se faire jusqu'au 7 mai dernier délai.



phases de réfection du revêtement des chemins ruraux, pour un total atteignant les 402 000 euros TTC.

*Vote pour unanime*

### XIII - DÉNOMINATION DE VOIES

Afin que l'INSEE, notamment, et les autres services de l'État puissent répertorier numériquement les adresses de tous les administrés, sont dénommées les voies et numérotées les maisons qui ne le sont pas encore. De préférence, chaque fois que ceci est possible, est conservé le nom du ténement ou du lieu-dit dans la dénomination attribuée qui sera saisie sur la plateforme numérique idoine. Les habitants en seront informés.

*Vote pour unanime*

### XIV - BAIL A LOCATION D'HABITAT

Suite au départ du locataire précédent et après quelques menus travaux de rafraîchissement, est attribué à nouveau le bail à location du logement communal situé 3, place de l'église.

*Vote pour unanime*

### XV - RÉGULARISATION DOMAINE PUBLIC

Est régularisée administrativement, l'intégration dans le domaine communal du délaissé de voie situé rue du Moulin à Vent.

*Vote pour 21 voix*

*Non-participation au vote (Michel CARRIÈRE qui détient la procuration de Jean-Charles DESPLAN)*

### XVI - INFORMATIONS DIVERSES

#### A - PLU de Fontès

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fontès est mis en révision. Le CDRom reste à la disposition des élus au secrétariat.

#### B - Travaux fibre optique

Des travaux d'installation de la fibre optique sont en cours dans le village et vont générer quelques désagréments sur la voie publique mais pour la bonne cause. Le Conseil Départemental étend ce réseau de communication sur l'ensemble de son territoire. Ainsi, courant 2022, notre village devrait être desservi.

### XVII - TOUR DE TABLE

Chantal ASTRUC demande si le chemin rejoignant la Fontaine Loin à la rue de l'Herbette peut être aménagé.

Françoise QUEUX précise qu'une partie reste toujours privée et, qu'interrogé il y a quelques années, le propriétaire n'était pas vendeur. Une nouvelle démarche peut toutefois être engagée.

Baptiste DAYRE s'interroge sur le bureau de La Poste.

Françoise QUEUX indique avoir, avec d'autres élus, reçu les représentants départementaux de La Poste qui poussent au passage en agence postale communale. Elle précise leur avoir souligné le refus confirmé de la commune et maintenir le bureau de La Poste dans les conditions de la convention nationale passée entre l'Etat, La Poste et l'Association des Maires de France (AMF), à savoir une ouverture hebdomadaire de douze heures.

Danièle NOISETTE souligne le problème posé par les personnes qui stationnent sur la place les jours de marché et la publication matinale aux haut-parleurs du clocher pour les faire retirer qui occasionne une gêne sonore très tôt.

Françoise QUEUX indique que les contrevenants sont verbalisés et qu'il est nécessaire de les faire partir rapidement (dégager) afin de permettre l'installation des marchands ambulants dès 7 heures. Faire appel à la fourrière homologuée par la Préfecture, le temps qu'elle monte d'Aspiran ne permet pas de répondre à ce besoin et faire venir la fourrière « dans le cas où » dès 6 heures du matin, pour rien ; cela a un coût pour la commune.

Françoise QUEUX souhaite de bonnes fêtes de fin d'année aux participants.

### SÉANCE LEVÉE 20H15

**PRÉSENTS**

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Chantal LAURENT, Danièle NOISETTE, Marilyne CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Fabrice LAUSSEL, Sandrine MORENO, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE (22 présents).

**Procurations :** Julie RIVIÈRE à Gil GEORGERENS (1) (23 votants)

**Secrétaire de séance :** Secrétaire de séance : Françoise QUEUX

M. Jean-Charles DESPLAN, Maire, présente ses vœux aux élus, auxquels il joint les vœux de l'ancien Maire, M. Jean MARTINEZ. Cette année, à cause de la crise sanitaire, les regroupements n'ont pas pu se tenir ne permettant pas les vœux à la population.

I La prochaine séance du Conseil est envisagée au vendredi 26 février 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.

I Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 04 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité après corrections de fautes de frappe.

**I - OUVERTURE DES CRÉDITS D'INVESTISSEMENT 2021**

Avant le vote du budget, est autorisée l'ouverture des crédits d'investissement 2021 dans la limite du quart des mêmes crédits ouverts l'année précédente.

*Vote pour unanime*

**II - TABLEAU DES EFFECTIFS**

Il est procédé à l'actualisation du tableau des effectifs par la suppression des emplois laissés vacants suite aux avancements de grades des agents et par l'ouverture des grades des agents promus pour l'année à venir.

*Vote pour unanime*

**III - BAIL A LOCATION**

La maison communale attenante aux ateliers municipaux a fait l'objet de travaux de rafraîchissement. Un bail à location est contractualisé pour un loyer mensuel de 750 €, à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

*Vote pour unanime*

**IV - ADHÉSION DE PAULHAN ENLÈVEMENT DE TAGS SIVOM CANTON AGDE**

La commune de Paulhan adhère à la compétence d'enlèvement des tags au sein du Sivom du canton d'Agde. CAUX adhère à deux compétences que sont le cinémomètre et la fourrière canine.

**Vote pour 22 voix**

*Une abstention* (Fabrice LAUSSEL : « car on aura moins de service si l'on est plus nombreux... »)

*Jean-Charles DESPLAN* : ... sauf que l'on n'a pas adhéré à la compétence d'enlèvement des tags donc nous n'aurons pas moins de service... Tu maintiens quand même ton abstention ? Fabrice LAUSSEL : oui, je maintiens »).

**V - CONVENTION OBSERVATOIRE FISCAL AVEC CAHM**

Une convention est passée avec la CAHM dans le cadre de la mise à disposition de l'observatoire fiscal ayant pour mission d'accompagner les communes membres dans les recherches et évaluations des bases fiscales. La cotisation annuelle est de 3 500 € ; le gain engendré en produit fiscal perçu aux rôles d'imposition est bien supérieur.

**Vote pour unanime****VI - INTÉGRATION DELAISSE RUE FONTAINE LOIN**

Est intégrée dans le domaine communal, la parcelle en terre permettant de relier rue de la Fontaine Loin et rue de l'Herbette, par une cession à l'euro symbolique.

**Vote pour unanime****VII - CONVENTION POLICE MUNICIPALE AVEC NIZAS**

La convention de mutualisation de la police municipale avec la commune de Nizas est reconduite pour une durée de trois années, cette dernière versant une participation financière annuelle de douze mille euros qui passe à vingt-cinq mille.

*Un contre* (Cécile MOREAU : « car nous disposons de deux postes de policiers municipaux et d'un poste d'agent de surveillance de la voie publique pour répondre aux enjeux de sécurité dans le village, nous n'avons pas vocation à pallier les manquements de l'Etat en matière de Services Publics »).

*Une abstention* (Fabrice LAUSSEL : « pour la même raison que Cécile »).

**VIII - PLAN LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL 2021/2026**

Est approuvé le Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) 2021/2026, déjà adopté à l'unanimité en conseil communautaire de la CAHM en décembre dernier, dont le dossier complet a été adressé par courriel aux conseillers municipaux avec la convocation.

**Vote pour 20 voix**

*Un contre* (Bernard JAURION : « car il y a un risque d'uniformisation à l'échelle de l'agglo. »)

Françoise QUEUX précise qu'il ne peut y avoir une uniformisation des maisons car cela relève de l'urbanisme de chaque commune »).

*Deux abstentions* (Fabrice LAUSSEL : « pour la même raison et pour les risques de difficultés dans la population alors que l'on veut rester dans un village où il fait bon vivre » et Baptiste DAYRE).

**IX - ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES**

Est affirmée une politique ambitieuse en direction de la petite enfance. Elle s'inscrit dans la continuité de l'action entreprise, octroyant, sans justificatif de ressources, une participation financière de dix euros par journée et par enfant fréquentant un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH).

Lors de cette présente séance, la création d'un accueil de loisirs périscolaires (ALP) est présentée. Le personnel sera titulaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animation (BAFA) et sera encadré par une direction diplômée (BAFD). Le projet pédagogique et éducatif de cet ALP sera partagé par les écoles auquel les parents seront associés et recevra l'agrément de la Jeunesse et des Sports. Sa mise en œuvre devrait être effective pour la prochaine rentrée scolaire. Ainsi agréé, il ouvrira droit aux prestations sociales pour les familles qui relèvent de la CAF, MSA et autres organismes sociaux. Il en va ainsi de l'intérêt pour le développement de l'enfant dont le solde à la charge de la commune est évalué à trente mille euros annuels.

**Vote pour unanime****X - INFORMATIONS DIVERSES****A - Décision du Maire**

M. le Maire communique sur les délégations que lui a données le conseil municipal. Une décision a été prise pour demander que soit confiée la curatelle aux Domaines - Direction des Finances

## Concours villages fleuris

Publiques, du bien vacant sis au n°6 rue Lamartine car il s'agit d'un immeuble en péril.

### B - Rapport annuel 2020 de la CAHM

Le CDROM portant rapport annuel 2020 de la CAHM est à la disposition des élus au secrétariat de la mairie.

Le rapport sera prochainement consultable sur le site internet de notre intercommunalité.

### C - COVID 19

Le médecin Michel VIDAL explique que les masques de catégorie 2 filtrent les particules fines jusqu'à 70% alors que les catégories 1 filtrent jusqu'à 90%. Il précise également que véhiculer les personnes qui peuvent se faire vacciner reste une action individuelle.

### D - Midi Libre

Il n'y a pas, actuellement, de correspondant local du journal Midi Libre qui en cherche un. Amandine BORIES a cessé cette activité dernièrement. Monsieur le Maire tient à la remercier pour toutes les années durant lesquelles elle a relaté la vie du village.

### E - Remerciements pour le repas de Noël

La substitution du repas annuel à la salle du Peuple par un repas individuel à domicile offert aux séniors, a remporté un vif succès.

### XI - TOUR DE TABLE

**►** Jean-Michel CAVALLER précise qu'il y a eu 193 repas servis dont 166 offerts par la commune, les autres ayant été achetés par les conjoints n'ayant pas atteint l'âge requis de 75 ans.

**►** Michel CARRIÈRE lance un appel aux bonnes volontés des élus pour travailler sur une recherche informatique de classement en publipostage des adresses devant servir aux informations liées à l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD).

Cécile MOREAU se porte volontaire.

**►** Cécile MOREAU demande que puisse être ouvert l'accès au parc d'enfants de la médiathèque durant les vacances de février.

Jean-Charles DESPLAN indique que sera étudiée cette ouverture quotidienne.

### SÉANCE LEVÉE 20H35



En cette période de crise sanitaire qui nous contraint à nous recentrer sur notre foyer, nous prenons également conscience des bienfaits que la nature nous apporte, c'est donc dans ce contexte particulier que la municipalité a décidé de renouer avec le concours des maisons et balcons fleuris qui est d'habitude organisé en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée. Parce que la végétalisation de son balcon, de sa terrasse, de son jardin, de son école, de sa rue, concourt à l'embellissement de notre cadre de vie.

Ce concours entièrement gratuit est ouvert à toute personne résidant à Caux.

Les bulletins d'inscription avec le règlement sont à retirer dès le 1<sup>er</sup> Mai et à déposer en mairie au plus tard le 31 mai.

## Merci

Fort de leur implantation dans 14 communes et ayant 370 sociétaires sur Caux, M. Pascal Lopez, Président de la caisse locale Groupama du Piscénois, est venu offrir plus de 3 000 masques chirurgicaux pour les enfants de 6 à 11 ans. Notre Maire accompagné de Nicole Saussol, conseillère déléguée aux écoles et à l'éducation, a accueilli et remercié chaleureusement M. Lopez pour ce don. Ils seront distribués prochainement aux élèves de l'école Marcel Pagnol.



# Au conseil

## PRÉSENTS

Jean-Charles DESPLAN, Françoise QUEUX, Michel CARRIÈRE, Mary-Claude VIRGILE, Laurent COMBES, Virginie DORADO, Jean-Michel CAVALLER, Nicole SAUSSOL, Bernard JAURION, Danièle NOISETTE, Marilyn CHETRIT, Michel VIDAL, Claude SIGNORET, Thierry GERMAIN, Gil GEORGERENS, Christophe CANAC, Cécile MOREAU, Élodie MARTINEZ, Baptiste DAYRE, Julie RIVIÈRE (20 présents).

**Procurations :** Chantal LAURENT à Danièle NOISETTE, Fabrice LAUSSEL à Bernard JAURION, Sandrine MORENO à Jean-Michel CAVALLER (3) (23 votants)

**Secrétaire de séance :** Françoise QUEUX

La prochaine séance du Conseil est envisagée le vendredi 09 avril 2021 à 18h30, à la salle du Peuple.

Le compte rendu de la séance précédente datée du vendredi 29 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

Le Maire sollicite le conseil pour rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention (point VII-B ajouté).

## I - CONVENTION D'OCCUPATION

Une convention d'occupation de la salle située rue des remparts derrière la sacristie est passée avec l'association des Amis du Clocher et du Patrimoine de CAUX.

*Vote pour unanime 22/22*

## II - OUVERTURE DES COMMISSIONS AUX EXTRA-MUNICIPAUX

Mme Audrey JOLLY intègre la commission de l'urbanisme, M. Ahmed IKEN celle des finances, Mme Christine SIL-HOL et M. Jacques VIALLON celle de la communication.

*Vote pour unanime 22/22*

## III - FONCTIONNAIRES INTERVENANTS EXTERNES

Dans le cadre d'interventions externes, est fixée une indemnisation prévue par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDG34) pour les fonctionnaires dans cette situation.

La commune de Caux a fait appel à un intervenant externe pour le recrutement du directeur/directrice de l'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP).

*Vote pour unanime 22/22*

Arrivée de Michel VIDAL, excusé, à 18h57'



## IV - ACCUEIL DE LOISIRS PÉRISCOLAIRES

Est ouvert au tableau des effectifs, l'emploi d'animateur territorial, catégorie B, filière animation, pour assurer le poste de direction de l'accueil de loisirs périscolaire. Sera demandée aux services départementaux de la PMI, la vérification de la capacité juridique de la personne qui sera recrutée.

*Vote pour unanime 23/23 votants*

## V - PROROGATIONS ET TRANSFERT DE SUBVENTIONS

Une prorogation et un transfert de la subvention accordée par le conseil régional d'Occitanie sont sollicités dans le cadre de la requalification de l'avenue de Neffies, tranche comprise depuis l'entrée en agglomération jusqu'à l'avenue de la gare vers la tranche comprise entre cette intersection et l'avenue Jean Jaurès incluse. De même, est demandée au conseil départemental de l'Hérault, la prorogation du solde de la subvention pour les travaux restants dans le cadre de la réhabilitation des logements locatifs communaux.

Les nouveaux équipements de vidéo-protection (remplacement et renforcement) font quant à eux l'objet d'une demande de prorogation de subvention auprès de la préfecture de l'Hérault.

*Vote pour unanime 23/23 votants*

## VI - CLECT 2021

Est approuvée la proposition de la CAHM portant commission locale d'évaluation du transfert des charges pour l'année 2021 (CLECT 2021), intégrant le réseau pluvial et celui de la défense incendie. La participation financière due s'élève à 12 411 €.

*Vote pour 22 voix*

*Une abstention (Cécile MOREAU : « car ces deux compétences devraient rester parmi celles de la commune »).*

## VII - EXONÉRATION DES BAUX

Dans le cadre de la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19, est approuvée l'exonération du bail économique du café-restaurant « Le Rex » pour

les mois de janvier et février 2021.

*Vote pour unanime 23/23 votants*

De même, est décidée la suspension de la location de la médiathèque par l'association « Tout pour la famille » (non-occupation bihebdomadaire).

*Vote pour 22 voix*

Une non-participation au vote de Jean-Michel CAVALLER ayant la procuration de Sandrine MORENO (salariée de l'organisme en question).

*Départ de Virginie DORADO, excusée, à 20h*

## VIII - DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'AVENUE DE NEFFIES

Est demandée une subvention au conseil départemental de l'Hérault pour la requalification de l'avenue de Neffies dans sa tranche comprise entre le carrefour de l'avenue de la gare et l'avenue Jean Jaurès incluse (en sus du transfert voté au point V).

*Vote pour unanime par 22 voix sur 22 présents votants*

## IX - INFORMATIONS DIVERSES

### A - Arrêté du Maire prescrivant la modification n°3 du PLU

Le Maire informe le conseil municipal de sa décision de prendre un arrêté municipal prescrivant la modification n°3 du plan local d'urbanisme. Une discussion s'engage concernant le contenu de l'arrêté faisant soulever quelques remarques de la part de certains conseillers.

### B - Lutte contre la cabanisation

Dans le cadre de sa délégation, le Maire informe le conseil municipal des deux décisions de justice condamnant les contrevenants à la remise en état sous astreinte, de deux cabanisations, l'une située sur le Causse, l'autre au Peyral-Bas.

### C - Défibrillateurs

La commune vient de s'équiper de deux défibrillateurs, l'un installé au poste de police en extérieur pour un accès libre, l'autre dans la salle du Peuple.

### D - Insonorisation cantine

Des panneaux d'insonorisation de la cantine scolaire y seront prochainement posés de sorte à absorber le bruit à hauteur de 50%, pour un coût de 10 000 € pose comprise. Ainsi, les enfants prendront leurs repas dans de meilleures conditions de quiétude sonore.

**E - Panneaux lumineux**

Michel CARRIÈRE, deuxième adjoint à la communication, indique que la déclaration préalable a été adressée aux services de la DDTM pour obtenir une autorisation conforme aux règles de protection des Monuments Historiques (MH).

**F - Concours « Villages Fleuris » de la CAHM**

La commission communale de l'environnement désigne deux de ses membres, Danièle NOISETTE et Chantal LAURENT, pour y représenter la commune.

**G - Fibre**

Les travaux de pose de la fibre optique se poursuivent. M. le Maire est membre du comité de pilotage (COPIL) au sein de la CAHM.

**H - Prévention de la délinquance**

Françoise QUEUX et Baptiste DAYRE participeront à quatre ateliers sur ce thème au sein de la CAHM.

**X - TOUR DE TABLE**

► Bernard JAURION interroge : « Serge GUILLEMIN (maître d'œuvre en urbanisme) est-il toujours sous contrat ? ».

Jean-Charles DESPLAN précise que son contrat s'est terminé avec le mandat précédent.

► Élodie MARTINEZ interroge sur l'avancée du projet de la zone artisanale « La Roquette ».

Jean-Charles DESPLAN informe les élus qu'il a sollicités M. Gilles D'ETTORE, président de la CAHM, afin de faire un point sur ce dossier. Une rencontre est programmée fin mars 2021 au siège de l'agglomération.

**SEANCE LEVÉE À 21H10**

# ÉTAT CIVIL

**MARIAGES**

>> ALFRED Sylvain et VILLARUEL Valérie, le 9 janvier 2021

>> CAZALIS DE FONDouce Guy et JAUZELON Janine, le 22 février 2021

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux nouveaux époux.

**PRESSE****UNE NOUVELLE CORRESPONDANTE MIDI LIBRE**

Après plus de 18 ans aux commandes de l'information locale pour Midi Libre, Amandine Bories a choisi d'arrêter son activité au sein du quotidien régional. Récemment nommée, Béatrice Le Moel devient donc notre nouvelle correspondante. Nous lui souhaitons une totale réussite dans cette fonction et ne doutons pas que les nombreuses associations se feront un plaisir de prendre contact avec elle pour l'informer des nombreuses activités à venir.

Contact : 06 86 47 44 76  
b.lemoel@caramail.fr

**INFO SANTÉ**

Stéphanie SCOTTEZ, infirmière libérale, 20 rue de la foire, vous communique ses nouvelles coordonnées téléphoniques au 04 99 47 72 68 et 06 63 33 48 28.

Bienvenue à Anaïs MARTINEZ. Nous avons le plaisir de vous annoncer l'installation d'une nouvelle infirmière au 7 place de la République. Tél. 06 38 69 63 04.



# Futurs bacheliers 2021

**PRÉINSCRIPTIONS**

Domicilié sur la commune de Caux et candidat à l'examen du Baccalauréat cette année, nous vous prions de vous faire préinscrire au secrétariat de la Mairie de Caux pour bénéficier de la médaille du Baccalauréat récompensant les nouveaux bacheliers lors du rassemblement républicain du 14 juillet prochain.

Dès l'obtention de votre examen, veuillez nous le confirmer rapidement. D'avance merci.



# Emplois saisonniers 2021

**DÉPÔT DES CANDIDATURES**

Les emplois saisonniers sont destinés aux jeunes étudiants de Caux âgés entre 17 ans (révolus) et 20 ans. Le dépôt des candidatures se fera au plus tard le vendredi 30 avril 2021 au secrétariat de la Mairie de Caux. Passé ce délai, toute candidature ne pourra plus être acceptée.

Les postes à pourvoir concernent l'Office de Tourisme et les services techniques. Apportez votre curriculum vitæ accompagné de votre lettre de motivation.



Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.

## LES JARDINS FAMILIAUX É'CAUX

Après un hiver pluvieux nous voilà déjà au printemps, les jardiniers vont remettre les mains dans la terre et l'activité reprendra enfin ses droits. La plupart d'entre nous ont déjà planté leur semis pour les légumes et fruits d'été.

### Pour les tomates la reine des potagers quelques conseils :

Repiquez ces plants lorsqu'ils présentent 5 à 7 feuilles.

Les jours favorables pour les plantations d'après le calendrier lunaire sont les 1, 2 et 10 mai.

Et ceux qui préfèrent attendre la fin des saints de glaces du 11, 12 et 13 mai. Le 18, 19, 20 mai 28 et 29 mai. En juin : les 6 et 7 juin, 15, 16, 17 juin, et 24, 25 juin.

Bien attacher sans trop serrer les plantes à son tuteur et la distance de plantation doit osciller entre 70 cm et 80 cm entre chaque pied et chaque rang. Nous préparerons au mieux nos parcelles pour vous recevoir à nouveau le 5 juin à notre 4<sup>ème</sup> journée rencontre aux jardins de 17 heures à minuit (organisation sous réserve des dispositions sanitaires).

## TOUS À VÉLO

Caussinardes et Caussinards, le vélo c'est votre rayon. Demeurant à Caux depuis plus de 5 ans et adepte de la petite reine, j'ai remarqué que dans notre village beaucoup d'entre vous pratiquent ce sport. Donc essayons ensemble de créer un club. Beaucoup de personnes partagent cette idée et sont prêtes à monter sur la selle. Ce club sera composé de deux sections : section route et section VTT. Les vélos à assistance électrique sont les bienvenus.

Cette association adhérera à la FFCT. Le cyclotourisme est la pratique de la randonnée à bicyclette, réalisée sans esprit de compétition. La création de ce club ne se fera pas sans vous. Si vous souhaitez réaliser ce beau projet, inscrivez-vous par mail.

Thierry Germain  
tgermain2103@gmail.com

## Association culturelle et sportive de Caux



**L'A.C.S.Caux et sa présidente Enca Russo ont accueilli samedi 27 février l'assemblée générale du Comité Départemental du Sport en Milieu Rural (CDSMR 34)...ou du moins les courageux qui s'étaient déplacés, d'autres participants de chez eux par visioconférence.**

Le bilan a montré les énormes difficultés rencontrées par le mouvement associatif dans un monde de confine-

ment ou d'interdictions plus ou moins importantes (activités physiques, rencontres, spectacles depuis des mois interdits !!!).

Le duo, Vivien Kettler et Jean-Pierre Carrère, a été réélu à la présidence départementale pour un nouveau mandat de quatre ans (le matin dans les Pyrénées Orientales, Jean-Pierre Carrère avait été réélu président régional Occitanie).

Les présidents tiennent à remercier la municipalité de Caux pour la mise à disposition de la salle du Peuple.

Du fait des règles sanitaires liées à la Covid-19, nous devons reporter notre Assemblée Générale prévue le 29 janvier ainsi que le premier repas de l'année.

## Souvenir Français



C'est toujours en comité restreint qu'a eu lieu le 19 mars la cérémonie à l'occasion de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc. Récemment Éric Gallaud vient d'être nommé délégué pour le département de l'Hérault de l'ANAFFA (Association Nationale des Anciennes Forces Françaises en Allemagne). Toutes nos félicitations à Éric qui vient également de prendre la présidence de la nouvelle section Caux-Roujan du Souvenir Français.

## Amicale des séniors de Caux



**L'Assemblée Générale « Ordinaire » 2021 fut cette année pour le moins « Extraordinaire » puisque dématérialisée !**

Il s'agit en principe de la première réunion de l'année où il fait bon se retrouver physiquement autour de la traditionnelle galette. Une situation inédite à laquelle nous n'avons jamais été

confrontés ! Néanmoins, sur 72 adhérents inscrits en 2020, nous avons recueilli 57 réinscriptions.

Aux trois questions soumises au vote des adhérents, la majorité absolue a été obtenue. Un grand merci pour votre confiance. Nous sommes toujours dans le contexte de la Covid ce qui exclut tous repas dansants et manifesta-

tions festives en salle. Nous formons l'espérance que la campagne de vaccination porte ses fruits et attendons avec impatience que la situation s'améliore enfin. Dans cette perspective, nous envisageons d'organiser un voyage à Carcassonne au mois de Juin si les conditions sanitaires le permettent. Dès à présent, vous pouvez vous faire connaître et vous inscrire par tout moyen à votre convenance.

Nous souhaitons vivement vous retrouver en bonne santé. Soyez vigilants ! Et surtout, restez optimistes !

<b>Président</b>	<b>Jacques Descours</b>
<b>Vice Président</b>	<b>Charles Faure</b>
<b>Trésorière</b>	<b>Marilyne Chérit</b>
<b>Vice Trésorière</b>	<b>Marie-France Pibre</b>
<b>Secrétaire</b>	<b>Lydie Ropero</b>

## Les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux

**Malgré les contraintes liées à la Covid-19 et le manque de festivités et d'événements culturels, les Amis du Clocher et du Patrimoine de Caux continuent à œuvrer pour la restauration et la sauvegarde du patrimoine.**



La campagne de restauration de plaques d'hommes célèbres a débuté sous l'impulsion d'Alain afin de les remettre en valeur.

La préservation des croix continue avec la restauration de la croix Samuel Aubaret située à l'angle du chemin dit de Sainte Catherine et du chemin du Serre, dont l'entablement était endommagé et une nouvelle croix conffectionnée par Bruno et Jean-Pierre a été mise en lieu et place de celle disparue.

À l'angle de la rue du Calvaire et de l'avenue de Mougères, nous avons procédé avec l'aide des services techniques de la Mairie à la remise en place de la pompe à eau qui dormait dans les ateliers municipaux. Utilisées avant la mise en service de l'eau courante entre 1953 et 1958 par les viticulteurs qui venaient remplir leurs citernes avant d'aller sulfater ou arroser les jeunes vignes (plantiers), les manches à eau servaient parfois de douche pour les enfants les mois de canicule. Sa restauration a été assurée par la société Oulhiou.



En association avec les propriétaires respectifs, nos actions se poursuivront avec la réfection du sol de la place de l'ancien marché située 21 rue de la foire et de la 2<sup>ème</sup> tranche de réhabilitation du four à chaux de Maro.

## MESSAGE PERSONNEL



## NATHALIE COIFFURE

Merci à vous tous pour votre gentillesse. Merci à vous tous de m'avoir attendue. J'ai reçu beaucoup de messages de soutien durant mon absence et depuis que j'ai repris mon activité à la boutique. Cela m'a tellement émue que je tenais particulièrement à vous en faire état. Comment pourrais-je oublier !!!

En une année entière j'ai dû fermer ma boutique pendant quatre mois et demi, soit par décision gouvernementale, soit pour raison de santé. Aujourd'hui tout va bien et j'ai beaucoup, beaucoup de joie de vous retrouver !!! J'espère que dans des jours très proches nous serons tous « débarrassés » de cette pandémie et que nous pourrons enfin profiter de la vie. Prenez soin de vous !!! Amicalement Nathalie.

## LES MASQUES

c'est comme les crottes de chien, les mégots,

les canettes, les chewing-gums, les emballages :

**Ça n'a rien à faire sur le sol**



## VIOLENCES CONJUGALES

L'année a été marquée par une recrudescence des violences conjugales dans un contexte sanitaire qui isole.

Des femmes, des hommes, des enfants sont concernés par des agressions psychologiques et physiques.

En cas d'urgence appeler le 17 ou le 112 service de police ; le 3919 numéro gratuit, anonyme pour aide et conseil ; et enfin le 119 pour la maltraitance infantile.

## Une jeune caussinarde à l'honneur



**Elsa Di Schino, élève au lycée Jean Moulin de Pézenas a brillé au concours régional d'éloquence.**

Le 11 mars, en présence de Marie-France Marchand-Baylet présidente de la Fondation La Dépêche, notre jeune compatriote s'est vue attribuer le prix spécial du jury. Ce prix récompense chaque année un élève en classe de seconde dans un établissement de la région Occitanie. Les candidats ont

travaillé sur le thème « La protection des êtres sensibles ». Elsa, élève brillante, a été choisie par son professeur M. Capitaine, pour représenter sa classe.

Elle a reçu le trophée des mains de Mme Marchand-Baylet, ainsi que les félicitations de la rectrice de l'Académie et du proviseur du lycée. Nous adressons toutes nos félicitations à Elsa en souhaitant que son rêve d'entrer au Cours Florent pour devenir actrice se réalise. Nous adressons également nos félicitations à sa maman Éva qui peut être très fière de sa fille.



## Une belle centenaire

**Le 27 mars, notre doyenne, Marceline Burelly, a fêté ses 100 ans !**

En cette belle occasion, M.le Maire accompagné de Mme Saussol représentante du CCAS a tenu à lui témoigner l'affection et la sympathie de notre commune.

En 1968, Mme Burelly et son époux décident de bâtir à Caux, appréciant la proximité de la mer et le fait que le village avait un réseau d'eau potable et d'eaux usées ! Ils viendront régulièrement en vacances jusqu'en 1980, date à laquelle ils décidèrent de venir s'installer définitivement pour passer une belle retraite.

Joyeux anniversaire Mme Burelly en vous souhaitant encore de passer de belles années parmi nous.



# Jardinage

## traitements et stimulants naturels à base de plantes



### Les purins et macérations nourrissent, traitent et prennent soin des plantes du jardin.

Les purins et macérations nourrissent, traitent et prennent soin des plantes du jardin. Pour les jardiniers novices ou plus expérimentés, ces préparations naturelles à base de plantes et d'eau sont très simples à réaliser et à appliquer, elles nécessitent peu de matériel et sont réalisables à très faible coût, contrairement aux produits phytosanitaires vendus dans le commerce.

Les vertus de ces préparations sont multiples :

- >> Elles apportent des nutriments dont les plantations ont besoin pour leur croissance, leur floraison ou leur fructification.
- >> Elles fortifient et renforcent leurs défenses naturelles.
- >> Elles améliorent la qualité du sol et accélèrent la décomposition du compost.
- >> Elles ont des propriétés fongicides et préviennent l'apparition de certaines maladies.
- >> Employées comme répulsif, elles éloignent les parasites.

**LE PURIN** : Dans un contenant en plastique (grand seau, poubelle), disposez

les plantes hachées grossièrement et recouvrir d'eau. Fermez le contenant, tout en laissant une aération naturelle. Une fermentation va débuter et durer une dizaine de jours, veillez à remuer quotidiennement. Passée cette étape, filtrez le purin qui se conservera plusieurs mois. Cette préparation étant très odorante, placez le contenant éloigné des fenêtres de la maison!

**LE PURIN DE CHOU** : 300 grammes de feuilles par litre d'eau, dilution à 20 %, utilisé comme répulsif contre les altises et les coléoptères en pulvérisation.

**LE PURIN DE TOMATES** : 100 grammes de feuilles par litre d'eau, dilution à 20 %, utilisé comme engrais des courges, haricots en arrosage.

**LA MACÉRATION** : Cette préparation est similaire à la précédente, avec une durée de macération plus courte (2 à 3 jours), mais une conservation d'une dizaine de jours au frais.

**LA MACÉRATION D'AIL ET D'OIGNON** : 20 grammes de gousses d'ail et 80 grammes de bulbes d'oignons non épluchés par litre d'eau, dilution à 10 %, utilisé comme fongicide en pulvérisation.

Ces préparations naturelles s'inscrivent dans une démarche de jardinage écologique et responsable, elles ne sont pas agressives mais respectueuses de l'environnement. Biodégradables, elles ne polluent pas le sol et ne représentent pas une menace pour les insectes pollinisateurs ou les animaux sauvages. Elles doivent leur efficacité aux substances actives contenues dans les plantes qui les composent.

Pour un jardin sain, laissons les plantes se soigner entre elles !



### L'ENTRETIEN DES HAIES



### EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES



# L'Interview

## Matthew SHARP

Caussinard et violoncelliste de renommée mondiale



### Vous êtes un grand violoncelliste de renommée mondiale, racontez-nous votre parcours ?

Je viens d'une famille musicale (mes parents ont joué dans les grands orchestres symphoniques de Londres et ma sœur est chanteuse d'opéra) donc la musique était partout. J'ai commencé ma carrière professionnelle dans un opéra de Verdi dès l'âge de six ans. L'expérience était magique. En même temps, je commençais par le violoncelle et tous les deux, violoncelle et voix, persiste dans ma vie.

À douze ans, j'ai joué les concerts de Shostakovich, Elgar, Haydn, etc, comme jeune adolescent et j'ai fini mes études de violoncelle à l'âge de dix-neuf ans au Conservatoire de Cologne en Allemagne.

Mais j'étais toujours intéressé dans les aventures musicales et théâtrales, pour trouver le lien le plus puissant et élevant avec les spectateurs, donc j'ai équilibré ma carrière comme soliste avec les explorations et les collaborations à travers la musique et les autres arts.

### Pourquoi avez-vous fait le choix de quitter l'Angleterre en 2020 et de vous installer à Caux ?

La Covid-19 a dévasté les spectacles en direct. Ma femme, Fiona, a été licenciée de son travail comme productrice d'un théâtre. Donc, on a décidé de transformer l'adversité en opportunité et de donner une expérience enrichissante aux enfants. On a pris une... « CoronAventure » ! Et nous nous sommes installés à Caux complètement par hasard... et cela a été une découverte heureuse ! On adore Caux, les gens, la région et nous voulons y rester pour écrire un nouveau chapitre !

### Comment pouvez-vous poursuivre votre activité de musicien et chanteur malgré la pandémie et l'absence de concert ?

Je fais beaucoup de choses par Internet : concerts, live-streaming, les séries, l'enseignement, les collaborations. Ça a été, et continue d'être, stimulant et un peu fou ! Par exemple, en novembre dernier, j'ai fait un livestream pour un festival à Mumbai, créé une vidéo d'une chanson de Mahler pour un autre festival à Colorado, donné des cours aux étudiants à Hong Kong, Vancouver, Taïwan, Royaume-Uni et Irlande et fais un court-métrage dans un théâtre à Grenoble. Plein de nouveautés ! COVID a rallumé l'idée essentielle de l'apprentissage durant la vie entière. J'essaye de donner du plaisir et de l'espérance pendant cette période tellement difficile.

### Quels sont vos projets à l'issue de la crise sanitaire, professionnels et personnels ?

À commencement du premier confinement en Angleterre, j'ai construit un théâtre dans notre garage d'où j'ai créé, diffusé, commandé les pièces. Je continue avec cette idée de trouver et nourrir un lien avec le public en ligne tellement direct et sans intermédiaire. En ce moment, je construis un nouveau site web qui intègre toutes les offres et j'écris un livre. Avec toute la famille, nous sommes impatients de continuer notre aventure dans cette région magnifique !

### Votre famille, justement, a l'air de se plaire à Caux, qu'appréciez-vous dans la vie de ce village ?

Exactement. Toute la famille est très contente à Caux. Nous sommes très heureux d'avoir trouvé ce village du sud de la France. Il y a tellement de choses dont nous sommes reconnaissants : la chaleur des gens et de la communauté, le paysage magnifique, le climat (!), le fait qu'il y ait un Maire qui apprécie et soutient la culture, bien sûr les sorties au skatepark avec mes trois enfants et l'espoir des spectacles et de la musique en plein air pendant l'été pour élever l'esprit. Merci Caux !



Petits concerts dans chaque classe des écoles en février

## VOS RV

### ● 25 MAI

14h, visite guidée de Caux organisée par l'Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée

### ● 5 JUIN

17h, rencontre aux jardins, organisée par les jardins familiaux éCaux

### ● 20 ET 27 JUIN

Élections régionales et départementales

### ● 13 JUILLET

Repas dansant et feux d'artifice

### ● 14 JUILLET

11h30, square Général Causse, rassemblement républicain avec remise de récompenses

### AGENDA SOUS RÉSERVE DES RÈGLES SANITAIRES

## LE TOUR DE FRANCE 2021 PASSERA SUR NOTRE COMMUNE

Le vendredi 9 juillet, la 13<sup>ème</sup> étape du 108<sup>ème</sup> tour de France passera sur notre commune. Étape de 220 km de Nîmes à Carcassonne. Nos champions emprunteront la route entre Fontès et Neffiès. Ce jour-là sera une belle aubaine pour aller les encourager au lieu-dit Fontarèche.



## COMMUNICATION

Vos outils pour être informés au jour le jour...Facebook



mairie de Caux

Infos municipales

[WWW.caux.fr](http://WWW.caux.fr)

Chaque trimestre le bulletin municipal



NOUVEAU

À télécharger sur votre téléphone

Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication  
Jean-Charles Desplan

Photos

B. Le Moel, J. Viallon, Caux mon village, Sce communication mairie de Caux, Istock

Maquette et mise en pages

b@b 06 65 15 36 14

Impression JF impression

Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2021